

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SIMARD**

SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Le conseil municipal de la Commune de Simard s'est réuni le jeudi 13 avril 2017, à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Marc ABERLENC, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Claude MERCEY-BON, Evelyne THIBERT, Sébastien CHEVEAU, Martine DESPREAUX-ROBELIN, Sylvia GAY, Raphaël GUINOT, Jean-Luc MOISSON, Cédric PICARDAT, Eric MAIRET, Jocelyne REBY, Marie-Elisabeth RIOLLET et Fabien WALTEFAUGLE.

Excusé(e)(s) : Mme Mathilde CHALUMEAU a donné pouvoir à Mme Sylvia GAY.

Absent(e)(s) : Mme Florence BORDIAUX

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT en date du 01 mars 2017 ainsi que le montant d'attribution de compensation induit, soit 121 629€ pour la commune.

- **Taux d'imposition 2017** : Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2017. Il expose ensuite que, suite à la fusion des deux communautés de communes Cœur de Bresse et Cuiseaux Intercom', la nouvelle communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' est passée en Fiscalité Professionnelle Unique au 01 janvier 2017.

Ainsi la fiscalité des entreprises est directement perçue par la communauté de communes. Afin de neutraliser les effets fiscaux et pour qu'il n'y ait pas d'augmentation de l'impôt pour les ménages de notre commune, il est proposé au conseil municipal de baisser les taux communaux afin de compenser l'augmentation des taux communautaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la baisse des taux des taxes locales qui sont fixés comme suit : Taxe d'habitation : 11.60%, Taxe Foncier bâti : 11.44%, Taxe Foncier Non Bâti : 25.77%

- **Budget assainissement 2017** : Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2017 s'équilibrant en recettes et en dépenses d'exploitation à 153 705.00 euros et à 213 969.00€ en section d'investissement.

- **Budget principal 2017** : Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2017 s'équilibrant en recettes et en dépenses de fonctionnement à 969 235.00 euros et à 935 578.00€ en section d'investissement.

- **Opération « accessibilité du bâtiment de la mairie »** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du Département de Saône-et-Loire dans le cadre de l'appel à projets départemental 2017 pour cette opération.

- **Opération « Implantation d'un terrain multisports dans le centre bourg »** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide « Aménagement sportif du territoire » auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que l'aide du Centre National pour le Développement du Sport.

- **Remplacement poste de Mme Guyennot** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste en CDD, à raison de 16heures hebdomadaires, pour une durée d'un an à compter du 01 mai 2017.

- **Travaux d'aménagement du Bourg** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une indemnisation aux commerçants du centre bourg afin de compenser en partie le préjudice subi pendant les travaux.

Monsieur le Maire :

- informe l'assemblée que le logement 7 place de la mairie est à louer. Le montant du loyer s'élève à 230€.

Vu par Nous, Jean-Marc ABERLENC, Maire de la Commune de Simard, pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Jean-Marc ABERLENC.

